

## Titre D2SP

### Dirigeant de Société de Sécurité Privée

## DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

### Public Concerné



Toute personne désireuse de créer une Société de Sécurité Privée et d'obtenir l'agrément du CNAPS.

### Objectif



Obtenir les compétences nécessaires à l'obtention de la carte professionnelle de dirigeant(e).

### Pré-Requis



- Maîtrise de la langue française (expression orale et écrite aisée) de niveau B1.
- Titre de Niveau 4 minimum reconnu en France (ou ayant répondu favorablement à un entretien oral avec le certificateur).

### Effectif



Le nombre de participant est limité à 12 personnes par session.

### Durée



124 heures en e-learning.  
120 heures en centre.  
Total : 244 heures hors examen.  
Examen : 14h00

### Date



Se référer au calendrier des formations sur [iesc.fr/calendrier-s1](http://iesc.fr/calendrier-s1).

### Matériels Utilisés



Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique comportant les modules de formation. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation (manipulation extincteurs, RIA...). Des QROC seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.

### Modalité d'Évaluation

4 Blocs de Compétence (BC) ont été créés pour évaluer les candidats à ce titre. Le candidat doit valider les 4 blocs transversaux pour obtenir le diplôme « DIRIGEANT(E) D'UNE SOCIÉTÉ DE SÉCURITÉ PRIVÉE ».



- BLOC 1 : Application de la législation sur la prévention, la sécurité et l'assistance à personnes.
- BLOC 2 : Gestion humaine et management.
- BLOC 3 : Gestion commerciale.
- BLOC 4 : Gestion administrative et comptable.

### Validation



Le(la) stagiaire ayant validé les 4 BC se verra délivrer le diplôme (parchemin) de Dirigeant(e) de Société de Sécurité Privée.

## 1<sup>ère</sup> Partie : Droit du Travail

40h

- Les règles de recrutement et de rupture du contrat de travail. Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.
- Les infractions en matière du droit du travail.
- La réglementation des conditions de travail.
- Les règles de représentation du personnel.
- La réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Les acteurs institutionnels.
- La réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise. Rupture du contrat et accident du travail notamment.

En e-learning

## 2<sup>ème</sup> Partie : Environnement Juridique de la Sécurité Privée

44h

- Le Code de la Sécurité Intérieure et ses décrets d'application.
- Les dispositions utiles du Code Pénal.
- La législation relative aux garanties liées au respect des libertés publiques.
- Les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée.
- La réglementation relative aux armes.
- La déontologie professionnelle.
- L'environnement institutionnel.

En e-learning

## 3<sup>ème</sup> Partie : Positionnement de la Sécurité Privée dans l'Architecture Globale de Sécurité

40h

- Le rôle des forces de sécurité publique d'État.
- Le rôle de la police municipale.
- Les phénomènes criminels.
- L'organisation du secteur de la sécurité privée.
- La répartition et les spécificités par branche.
- Les informations relatives aux métiers de la sécurité incendie.
- La distinction entre les formations universitaires et professionnelles en matière de sécurité.
- L'évolution et prospective de la sécurité privée.
- L'environnement européen et international.

En e-learning

## 4<sup>ème</sup> Partie : Equipements et Techniques en Matière de Sécurité Privée

20h

- Les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes.
- Les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués.
- Les équipements de protection individuelle.
- Les rondes de surveillance et les systèmes de contrôle de rondes.
- Les équipements de protection mécanique.
- Les équipements de protection électronique et systèmes d'alarmes.
- Les systèmes de contrôle d'accès.
- Les systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme.
- Les équipements de sécurité incendie.
- L'évacuation.

En centre

## 5<sup>ème</sup> Partie : Management de l'Entreprise et des Moyens

60h

- Les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.
- Les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet.
- Analyser les risques.
- La stratégie commerciale et marketing.
- Les approches juridiques.
- Les approches financières.
- Les concepts et le seuil de rentabilité.
- Gérer, anticiper et connaître les aides et prévoyance.
- Gérer la communication interne et externe et la communication de crise.

En centre

## 6<sup>ème</sup> Partie : Capacité à Répondre à un Appel d'Offres

40h

- Les donneurs d'ordre publics, droit des contrats administratifs.
- Les donneurs d'ordre privés, droit des contrats privés.
- La recherche d'appel d'offres.
- La maîtrise et analyse un appel d'offres.
- La réception et la réponse à un appel d'offres.
- La maîtrise et la gestion de la relation clientèle.
- La rupture de contrat.
- L'anticipation et la connaissance des aides et prévoyances.
- La communication interne et externe et la communication de crise.

En centre